

Régime canadien de soins dentaires

Accessible. Abordable. Essentiel.



Admissibilité

Pour être admissible, vous devez :

- ✓ n'avoir accès à aucune assurance dentaire
- ✓ être résident canadien aux fins de l'impôt
- ✓ gagner un revenu familial net ajusté de moins de 90 000 \$
- ✓ avoir produit votre déclaration de revenus de l'année précédente

Le Régime canadien de soins dentaires aide à rendre les soins dentaires plus abordable pour près de **9 millions** de résidents canadiens admissibles.



Comment s'inscrire

Phases d'inscription au Régime	
Groupe	Demandes en ligne ouvertes
Personnes âgées de 65 ans et plus	Maintenant
Adultes ayant un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées	
Enfants de moins de 18 ans	
Tout autre résident canadien admissible	En mai 2025: • 1 mai : 55 à 64 ans • 15 mai : 18 à 34 ans • 29 mai : 35 à 54 ans

La santé buccodentaire est un élément important de votre santé globale et de votre bien-être. Des visites régulières réduisent les risques de développer des problèmes de santé.

En 2022, près d'un Canadien sur quatre a indiqué éviter de visiter un professionnel de la santé buccodentaire en raison des coûts.

Tous les Canadiens méritent de recevoir des soins buccodentaires accessibles et abordables; ils sont essentiels.



Pour en savoir plus sur le Régime canadien de soins dentaires et les critères d'admissibilité, visitez **Canada.ca/dentaire**



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada